

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

GRANDE CHANCELLERIE DE
L'ORDRE NATIONAL

DECRET N°62 - 526/PR.CH

portant nomination et promotion dans
l'Ordre du Mérite du Bénin à
l'Occasion du Premier Voyage
Long Courrier à Réaction BOEING 707
le 4 Decembre 1962 -

Le Président de la République
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Loi N°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution
de la République du Dahomey;
- VU la Loi N°61-43 du 24 Octobre 1961 portant Création de
l'Ordre du Mérite du Bénin;
- VU le Décret N°61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomina-
tion du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre
National du Dahomey;
- SUR la proposition du Ministre des Travaux Publics, des
Transports, et des Postes et Télécommunications et après
avis conforme du Conseil de l'Ordre National.

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommés et promus dans l'Ordre du Mérite
du Bénin à titre étranger au grade ci-après
indiqué pour prendre rang du 4 Decembre 1962,

MEDAILLE D'ARGENT :

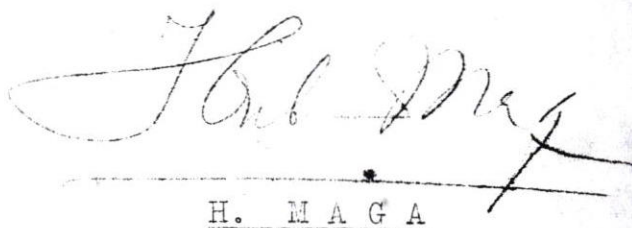
MM. SAREFATI Maurice

Ingénieur des Travaux de la Naviga-
tion Aérienne Commandant de l'Aéro-
drome de Cotonou - Représentant de
l'ASECNA auprès de la République du
Dahomey -

REMOND Maurice

Ingénieur des Travaux Publics - Chef
du Service de l'Infrastructure de
l'ASECNA auprès de la République du
Dahomey -

Article 2.- le présent Décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République du Dahomey.



H. M A G A